

Communiqué de presse

EcoJardin : un vivier d'expériences et de références sur la gestion écologique des espaces verts

La 8^{ème} Rencontre Ecojardin s'est tenue dans les locaux du Ministère de la Transition écologique et solidaire le 31 janvier 2020 à Paris-La Défense. Elle a mis en lumière les 156 nouveaux sites labellisés ou renouvelés en 2019 et présenté les actualités du label devant une salle comble de 170 professionnels. En 2020, EcoJardin met l'accent sur la valorisation et le partage des expériences au travers notamment d'un nouveau site Internet. Les 534 espaces verts labellisés depuis le lancement en 2012 disposent d'une page de présentation. Des vidéos témoignages de gestionnaires engagés sont téléchargeables. Les sites et les gestionnaires seront valorisés prochainement dans une exposition nationale itinérante sur la gestion écologique bientôt disponible auprès de Plante & Cité. www.label-ecojardin.fr

Temps fort de la Rencontre annuelle : la remise des certificats

La Rencontre annuelle est l'occasion de remettre les certificats pour les espaces labellisés en 2019 (nouveaux et renouvelés). Brice Huet, adjoint du directeur de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition écologique et solidaire, Patrice Château, administrateur de Plante & Cité, président du comité de labellisation; Julie Collombat-Dubois, directrice de l'ARB en Ile-de-France,, ont remis les certificats aux gestionnaires des sites labellisés en 2019.

Les gestionnaires des sites nouvellement labellisés ont pu témoigner. La ville de Rennes a fait labelliser l'ensemble de son patrimoine vert, des pieds d'immeubles aux parcs, des jardins familiaux aux écoles et aux cimetières. La ville de Pantin s'engage aussi dans une démarche globale de labellisation. De nouveaux gestionnaires font leur entrée dans le réseau : la ville d'Orléans pour le parc de la Fontaine de l'Etuvée, Aix-en-Provence pour le parc Christine Bernard, Grenoble Alpes Métropole pour le parc de l'île d'Amour, le centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger ou encore l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers Loire et le CFPPA de l'Allier. Enfin, les gestionnaires engagés font labelliser d'autres sites et renouvellent massivement le label (plus de 90%), ce qui confirme son intérêt et son rôle dans une démarche d'amélioration continue.

Dans cet objectif d'amélioration continue, le référentiel EcoJardin évolue régulièrement pour intégrer de nouveaux critères ou actualiser l'exigence des critères existants. En 2019, le comité technique, animé par Plante & Cité, a choisi de faire à nouveau évoluer le critère essentiel concernant les produits phytosanitaires. Les exigences initiales se renforcent en interdisant tout produit non utilisable en agriculture biologique. Par ailleurs, plusieurs critères ont été ajoutés sur les produits biocides utilisés en espaces verts.

Le site www.label-ecojardin.fr fait peau neuve

Le site EcoJardin a fait l'objet d'une refonte totale pour permettre de mieux valoriser les labellisés et faciliter le dépôt de candidature au label. Une cartographie dynamique permet de visualiser l'ensemble des sites labellisés. Un moteur de recherche permet de trier les sites par typologie, par type de gestionnaires (privé, public), par type de structure (collectivités, entreprises, etc.). Chaque site dispose d'une fiche descriptive avec des informations techniques.

8 vidéos témoignages de professionnels engagés pour la gestion écologique des espaces verts

Pour accélérer la dynamique en faveur de la gestion écologique et battre en brèche certaines idées reçues une série de vidéos sont disponibles sur le site du label dans l'onglet « Ressources ».

Titres des 7 vidéos « Idées reçues » :

- « La gestion écologique, ça n'amène que des nuisances ? »
- « La gestion écologique, c'est juste l'arrêt des pesticides ? »
- « La gestion écologique, ça n'intéresse pas les habitants ? »
- « La gestion écologique, une perte de savoir-faire pour les jardiniers ? »
- « La gestion écologique, ça coûte plus cher ? »
- « La gestion écologique, c'est la fin de l'esthétique et de l'art des jardins ? »
- « La gestion écologique, impossible partout ? »

La huitième vidéo est un témoignage la gestion écologique menée au jardin de l'Atlantique (jardin sur dalle conçu par François Brun et Michel Péna au-dessus de la gare Montparnasse), lieu du tournage des autres vidéos.

Ces vidéos sont des témoignages variés de professionnels et acteurs de la nature en ville :

- Gilles Carcassès, chargé de mission Biodiversité – Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (retraité)
- Patrice Château, président du comité de labellisation EcoJardin - adjoint délégué à l'environnement – Dijon
- Bernadette Lizet, ethnologue, directrice de recherche CNRS - Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
- Elisabeth Offret, responsable du pôle de compétences ingénierie écologique - Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Cathy Biass-Morin, directrice des espaces verts - Versailles
- Dominique Poujeaux, chargé de mission à la Direction de l'eau et de la biodiversité – Ministère de la Transition écologique et solidaire
- Pauline Moles, jardinière de la ville de Paris
- Aurore Micand, chargée d'étude – Plante & Cité

Une exposition itinérante sur la gestion écologique bientôt disponible

Une exposition intitulée « Parcs et jardins en gestion écologique » verra le jour prochainement. Il sera possible de la réserver à compter du second semestre 2020.

Toutes ces actions de valorisation (refonte du site Internet, vidéos, exposition) ont bénéficié du soutien de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du plan Ecophyto porté par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Reconnu dans le Plan biodiversité du Gouvernement comme un levier de valorisation des collectivités qui agissent en faveur de la biodiversité, le label EcoJardin continue de rallier et de sensibiliser les professionnels publics et privés.

Candidatez au label en 2020 !

Les gestionnaires qui souhaitent s'engager dans une labellisation EcoJardin en 2020 peuvent s'inscrire en ligne à tout moment de l'année. Pour les accompagner, un manuel du candidat a été publié et les grilles d'évaluation sont téléchargeables. Les sessions de labellisation ont lieu à la fin des mois de juin et novembre.

Pour en savoir plus :

www.label-ecojardin.fr

L'organisation du label national EcoJardin se veut pédagogique et transparente. Elle repose sur une gouvernance associant trois parties indépendantes entre elles :

- *Plante & Cité, plateforme nationale d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage, propriétaire du label et qui en établit le référentiel avec l'appui d'un comité technique ;*
- *Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, animateur de la procédure d'attribution qui s'appuie sur un comité de labellisation pluraliste composé de représentants des collectivités territoriales, des entreprises, des scientifiques, des associations environnementales et de l'État ;*
- *des organismes indépendants chargés de l'audit des sites présentés*

Contacts Presse :

Sandrine Kocki - Institut Paris Région – sandrine.kocki@institutparisregion.fr - 01 77 49 75 78 / 06 07 05 92 20

Ludovic Provost – Plante & Cité – ludovic.provost@plante-et-cite.fr - 02 41 72 38 15